



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC

11 Laurier St./11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

Invitation to Qualify (ITQ)

Invitation à se qualifier (ISQ)

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Armoured Vehicles Support/Soutien des véhicules  
blindés

11 Laurier St./11, rue Laurier

Place du Portage Phase III 6C1

Gatineau

Québec

K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> LOI - NGFV LOI - Next Generation Fighting Vehicle	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W6399-19KH53/E	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 005
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W6399-19KH53	<b>Date</b> 2022-06-14
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$BL-299-28658	
<b>File No. - N° de dossier</b> 299bl.W6399-19KH53	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> Eastern Daylight Saving Time EDT <b>on - le 2022-06-27</b> Heure Avancée de l'Est HAE	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Parent, Derek	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 299bl
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 790-8315 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> N/A	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

# Invitation à se qualifier pour le processus d'approvisionnement du projet de véhicules de combat de nouvelle génération

## « Modification 005 »

La modification **005** de l'invitation est émise pour **1)** fournir une question et réponse, **2)** modifier l'invitation à se qualifier (ISQ) en conséquence et **3)** prolonger la période de sollicitation.

### 1) Question et réponse :

**Q11.** Il est bien entendu et accepté que l'intention d'un ISQ est de s'assurer que seuls des fournisseurs bien établis et éprouvés se qualifient pour ce concours. Toutefois, les fabricants ne peuvent agir qu'en fonction des exigences écrites et stipuler que la solution proposée par l'équipe des répondants au Canada à l'étape de la DP doit offrir la même configuration de base du véhicule que celle identifiée à l'étape des ISQ sans que des changements majeurs interdisent la participation.

Est-ce que le Canada reconsidérera-t-il la modification des paragraphes 1.3.1.3 et 3.2.2 afin de permettre l'évolution d'une variante de combat en service d'un véhicule de combat?

**R11.** Le Canada a modifié l'article 1.3.1.3 et 3.2.2 de l'ISQ initial, les changements apparaissent à la section 2 ci-dessous dans cette modification.

### 2) Modifier l'ISQ en conséquence comme suit :

#### 2.1) Supprimer dans son intégralité l'élément suivant :

~~1.3.1.3 La configuration de base du véhicule de la variante de combat d'un véhicule de combat proposée par l'équipe répondante pour ce ISQ doit être la même que la solution proposée par le fournisseur qualifié au Canada à l'étape de la demande de propositions.~~

#### Remplacez par ce qui suit :

1.3.1.3 La solution proposée par le fournisseur qualifié au Canada à l'étape de la DP doit offrir la même configuration de base du véhicule que celle identifiée à l'étape des ISQ, à moins qu'il n'y ait eu des mises à niveau, des mises à jour ou des modifications au véhicule qui ont été introduites ou qui sont introduites sur les véhicules actuellement en service afin d'améliorer la fiabilité, la maintenabilité ou la disponibilité. Dans ce cas, le fournisseur doit certifier que le véhicule qu'il proposera à l'étape de la demande de propositions doit être basé sur le dernier modèle du fabricant de sa variante de combat en service d'un véhicule de combat.

#### 2.2) Supprimer dans son intégralité l'élément suivant :

~~3.2.2 Deuxième note : Les équipes répondantes doivent identifier une variante de combat d'un véhicule de combat qui répond à toutes les exigences de la présente ISQ énumérées à l'annexe A. La solution proposée par le fournisseur qualifié au Canada à l'étape de la DP doit offrir la même configuration de base du véhicule que celle identifiée à l'étape de l'ISQ sans changements~~

~~majeurs. Les équipes intimées ne doivent pas présumer que la variante de combat d'un véhicule de combat identifiée en réponse à l'ISQ sera automatiquement jugée conforme à l'étape de la demande de propositions.~~

**Remplacez par ce qui suit :**

3.2.2 Deuxième note : Les équipes répondantes doivent identifier une variante de combat d'un véhicule de combat qui répond à toutes les exigences de la présente ISQ énumérées à l'annexe A. La solution proposée par le fournisseur qualifié au Canada à l'étape de la DP doit offrir la même configuration de base du véhicule que celle identifiée à l'étape de l'ISQ sans changements majeurs, à moins qu'il n'y ait eu des mises à niveau, des mises à jour ou des modifications au véhicule qui ont été introduites ou qui sont introduites sur les véhicules actuellement en service afin d'améliorer la fiabilité, la maintenabilité ou la disponibilité . Les équipes intimées ne doivent pas présumer que la variante de combat d'un véhicule de combat identifiée en réponse à l'ISQ sera automatiquement jugée conforme à l'étape de la demande de propositions.

**3) Prolonger la période de sollicitation.**

La date de clôture de l'invitation à se qualifier est prolongée du **17/06/ 2022 au 27/06/2022 à 14 h 00 , heure avancée de l'Est (HAE).**

**TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT  
INCHANGÉES**